

NOUS VOUS REMERCIONS !

Le SNJ remercie les salariés de l'établissement DOPOM (direction opérationnelle du pôle Outre-mer) ex-Malakoff, qui ont voté lors des élections professionnelles du 19 au 25 mars pour les listes SNJ présentées dans le collège électoral "cadres".

Les 29 voix obtenues chez les titulaires et les 33 chez les suppléants ont permis respectivement l'élection d'**Antoine Defives** et d'**Hodane Hagi Ali**.

ANTOINE DEFIVES
élu titulaire SNJ



HODANE HAGI ALI
élu suppléante SNJ



Avec 13,18 % de l'ensemble des suffrages exprimés chez les titulaires, le SNJ obtient, comme en 2021 et 2018, la représentativité au niveau de l'établissement. Ce score permettra à **Leïla Guenani-Zellouma** de siéger désormais au sein de l'instance en tant que représentante syndicale SNJ.

LEILA GUENANI-ZELLOUMA
représentante syndicale SNJ



Vos votes renforcent le collectif formé par les 17 journalistes qui se sont engagés sur la liste SNJ. Cette dynamique sera nécessaire pour faire face aux défis qui attendent la rédaction et plus généralement l'établissement du pôle Outre-mer.

Cette représentativité nous confère, entre autres, la responsabilité de participer à la négociation entraînée par la dénonciation - du fait de la direction - de l'accord collectif du 28 mai 2013.

Avec ce scrutin se termine le cycle électoral entamé début 2025. Le SNJ demeure - en dépit de l'obstacle que constitue l'absence de collèges électoraux journalistes - un des quatre syndicats représentatifs au niveau de l'entreprise.

Vous pouvez compter sur le SNJ pour défendre les intérêts moraux et matériels des journalistes et, au-delà, de l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Paris, le 26 mars 2026

